



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 006 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 9 mars 2009

Président

L'honorable Maxime Bernier

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 9 mars 2009

• (1535)

[Traduction]

Le greffier du comité (M. Paul Cardegna): Mesdames et messieurs les membres du comité, je constate que le quorum est atteint.

[Français]

Nous pouvons maintenant procéder à l'élection de la présidence. Je suis prêt à recevoir des motions.

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Je suis abasourdi devant la situation à laquelle nous faisons face aujourd'hui. Je la trouve inacceptable.

Dans un premier temps, j'aimerais saluer, féliciter et remercier le député Rick Casson pour son travail. Il a été un président hors pair. J'aimerais comprendre pourquoi M. Casson n'est pas le président du Comité permanent de la défense nationale aujourd'hui.

[Traduction]

Le greffier: Comme vous le savez sans doute, je ne peux pas, à titre de greffier, accueillir de rappels au règlement ou de motions, à part les propositions pour le poste de président du comité.

Monsieur?

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Je propose Maxime Bernier.

Le greffier: Quelqu'un a proposé Maxime Bernier.

M. Ray Boughen (Palliser, PCC): J'appuie cette motion.

Le greffier: Y a-t-il d'autres propositions pour le poste de président?

[Français]

L'hon. Denis Coderre: Je ne veux pas faire de la question du député de Beauce une affaire personnelle, mais je pense que le Comité de la défense va perdre énormément de crédibilité. Étant donné que ça va être inscrit au compte rendu, je veux que notre message soit le suivant: dans le cas présent, les députés libéraux vont s'abstenir de voter, en guise de protestation. Nous allons laisser passer, mais nous trouvons inacceptable ce qui se passe présentement.

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Est-il possible de tenir un vote par appel nominal?

Le greffier: Oui. Si le comité est d'accord, nous pouvons le faire.

[Traduction]

M. Laurie Hawn: Je poserai alors cette question aux autres députés libéraux. La réponse viendra avec votre vote, mais je dirais qu'il n'est pas obligatoire de voter à titre personnel; et vous devriez voter selon votre bon jugement.

L'hon. Denis Coderre: Depuis quand dictez-vous quoi faire aux libéraux ? Votez selon votre bon jugement et nous ferons de même.

[Français]

M. Laurie Hawn: C'est une suggestion, mon ami.

[Traduction]

Le greffier: Le comité désire-t-il que nous passions au vote par appel nominal?

Je considère qu'il s'agit d'un consentement tacite.

Il est proposé par Laurie Hawn que Maxime Bernier soit élu président du comité. Je commencerai l'appel nominal par ordre alphabétique.

(La motion est adoptée. [Voir le *Procès verbal*])

Le greffier: Maxime Bernier est élu président du comité en bonne et due forme.

Je l'invite à venir s'asseoir ici.

Le président (L'hon. Maxime Bernier (Beauce, PCC)): D'abord, je tiens à remercier tous les membres du comité de la confiance qu'ils me témoignent en m'élisant président.

• (1540)

[Français]

Je vois cette nouvelle responsabilité comme un privilège et je vais gérer la présidence de ce comité avec toute l'objectivité qu'on me connaît. Je vais travailler de manière à trouver un consensus et jouer le rôle de président comme il se doit, selon les règles parlementaires. Je tiens à vous remercier de votre appui.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le lundi 23 février 2009, la séance d'information sur l'intervention canadienne en Afghanistan débute.

Nous pouvons maintenant commencer nos travaux. Notre premier invité est le brigadier-général Champagne.

Monsieur le brigadier-général, la parole est à vous.

Brigadier-général G. Champagne (directeur général opérations, État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les députés et collègues, je tiens à vous remercier de m'accorder la possibilité de m'adresser à vous cet après-midi. Je suis le brigadier-général Gerry Champagne, directeur général des opérations de l'état-major interarmées stratégique des Forces canadiennes. En d'autres termes, je suis le chef des opérations pour les Forces canadiennes.

Cela fait un certain temps que mon prédécesseur s'est adressé à vous. Au mois d'août, le brigadier-général Peter Atkinson vous a parlé de l'état général des opérations et de l'appui des Forces canadiennes, surtout de l'appui qu'on recevait de l'Agence canadienne du développement international visant la remise en état du barrage Dahla. Il vous a également donné des précisions en ce qui concerne la police nationale afghane.

Lors de la réunion de votre comité tenue le 9 février, le ministre de la Défense nationale et l'équipe de défense vous ont aussi fourni une mise à jour sur le budget, particulièrement sur la portion Afghanistan. Il avait aussi répondu à une série de questions pour faire une mise à jour sur les opérations en Afghanistan.

[Traduction]

Comme on l'a déjà dit, l'atteinte de nos objectifs en Afghanistan, en particulier la mise en place d'un environnement sécuritaire à l'appui de tous les autres efforts de développement et de reconstruction, a un prix. Nous en avons eu la preuve la semaine dernière, lorsque l'adjudant Dennis Raymond Brown, le caporal Dany Olivier Fortin et le caporal Kenneth Chad O'Quinn ont été tués alors qu'ils accomplissaient notre mission.

Je suis venu ici aujourd'hui dans l'intention de faire le point sur un certain nombre d'enjeux. D'abord, la sécurité et ensuite les Forces de sécurité nationale afghanes et l'effort pangouvernemental. Je veux en outre traiter de certaines des questions sur lesquelles vous vous penchez depuis six mois, notamment la lutte contre les dispositifs explosifs de circonstance, l'après 2011 et les élections. Bien entendu, je serai à votre disposition pour répondre à toutes vos questions après ma brève introduction.

Avant de passer à l'essentiel de mon exposé, il y a deux points sur lesquels je voudrais insister.

[Français]

En premier lieu, il convient de rappeler à ceux qui font partie du comité depuis peu qu'une grande partie des renseignements que nous traitons sont classifiés par nécessité. Par conséquent, je dois respecter certaines restrictions quant aux précisions que je peux vous donner. Il ne faut pas que vous perceviez cela comme une tentative de dissimulation indue, mais plutôt comme une mesure visant à protéger la sécurité opérationnelle des Canadiens et de nos alliés qui agissent à la demande de notre pays à l'étranger. Si vous posez une question à laquelle je ne peux pas répondre, je ferai tout pour y répondre et je m'assurerai qu'on vous donne des réponses séparément, si requis.

Deuxièmement, il est possible que vous souhaitiez me poser des questions sur des sujets qui ne font pas partie de mon champ de compétence ou auxquelles un autre militaire ou un responsable politique serait en mesure de répondre. Lorsque ce sera le cas, je vous dirai, bien sûr, qui serait le mieux placé pour répondre à votre question.

[Traduction]

Avant d'aborder la situation de sécurité actuelle, il convient de s'attarder un peu sur la notion suivante: pour gagner une bataille anti-insurrectionnelle, les forces militaires doivent pouvoir miser sur des efforts additionnels sur le plan de la gouvernance et de la sécurité pour établir un environnement où une autorité légitime puisse gouverner. À strictement parler, c'est tout à fait vrai. Je suis incapable de trouver un seul exemple dans l'histoire moderne où des militaires occidentaux ont pu vaincre des insurgés sans l'aide de partenaires civils. Et je pourrais vous faire part de ma propre expérience à Srebrenica.

En vérité, ce n'est qu'en utilisant une approche pangouvernementale globale qui tient compte des enjeux fondamentaux sous-jacents à une insurrection, tout en agissant dans un environnement de sécurité, qu'on peut vaincre des insurgés. C'est pour cette raison que les Forces canadiennes sont en Afghanistan, et c'est cette compréhension fondamentale des insurrections qui est le fondement de notre approche pangouvernementale.

Le commandant de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan travaille en très étroite collaboration avec l'ambassadeur du Canada, le représentant du Canada à Kandahar et l'équipe pangouvernementale chargée de réaliser les six priorités du gouvernement.

Je tiens également à souligner que les progrès stratégiques en Afghanistan ne peuvent se mesurer que sur une longue période, alors que nos soldats continuent de réaliser des progrès tactiques tous les jours en travaillant de concert avec nos associés pangouvernementaux, nos alliés, nos partenaires et les Afghans.

Cela dit, où en sommes-nous en ce qui concerne la sécurité dans la province de Kandahar? En bref, la situation d'ensemble n'a pas beaucoup changé au cours des six derniers mois et elle continue de susciter de vives inquiétudes. Le niveau de violence dans la ville de Kandahar est un peu plus élevé que la dernière fois que nous vous en avons parlé, même s'il y a eu une diminution saisonnière de la violence dans le reste de la province. Cette baisse est attribuable à l'arrivée de l'hiver et au départ des dirigeants insurgés vers leurs quartiers hivernaux.

Les membres des Forces de sécurité nationale afghanes, notamment la Police nationale afghane, travaillent à un rythme soutenu et subissent de ce fait beaucoup de pertes.

Comme en fait état le dernier rapport trimestriel, il est difficile de quantifier les perceptions des citoyens de Kandahar à l'égard de la sécurité. Tous ceux d'entre vous qui ont lu ce rapport auront noté les commentaires sur la perception de la sécurité dans la population locale. Cette perception des civils est un paramètre très important de la mesure de notre réussite. Comme vous, je tiens compte des commentaires de ce rapport, à savoir que de plus en plus de gens à Kandahar estiment que la situation de sécurité s'est dégradée et que le nombre de personnes qui croient que la situation s'améliore a beaucoup diminué.

Ayant constaté leur incapacité de réussir par des engagements directs, les insurgés sont passés à l'intimidation, au harcèlement et à l'utilisation de dispositifs explosifs de circonstance pour amplifier la perception que la sécurité se dégrade. En dépit des effets de ces opérations insurrectionnelles, les activités récentes d'inscription des électeurs en vue des prochaines élections nationales démontrent la volonté des Afghans de revenir à une situation normale et d'établir un gouvernement responsable et légitime. Nombreux sont les Kandaharis qui s'inscrivent en vue d'exercer leurs droits démocratiques, malgré les avertissements contenus dans la propagande des insurgés. S'ils estimaient que la situation était intolérable ou tout à fait dangereuse, il est fort probable que l'inscription des électeurs se serait déroulée très différemment.

D'un point de vue canadien, l'un des grands événements des six derniers mois fut le déploiement des améliorations réclamées dans le rapport Manley et la motion parlementaire de 2008. L'utilisation de nos hélicoptères Chinook et Griffon et de nos véhicules aériens sans pilote améliorés commence à avoir un impact positif, comme vous l'avez constaté la fin de semaine dernière. Leur utilisation conjointe a contribué à réduire et à atténuer les risques pour nos soldats que présentent les dispositifs explosifs de circonstance.

Nous commençons maintenant à repérer un plus grand nombre de ces dispositifs, avant plutôt qu'après leur déclenchement. Un exemple: en décembre dernier, sur 106 dispositifs repérés, 45 seulement ont effectivement explosés. Les autres, ou environ 60 p. 100, ont été découverts grâce à l'utilisation de nos nouvelles capacités ou encore grâce à nos efforts continus en vue de former les Afghans pour qu'ils nous signalent ensuite les dispositifs explosifs trouvés.

● (1545)

Comme vous le savez sans doute, nous avons été témoins récemment de la rotation du Quartier général de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan et de différents éléments du contingent militaire canadien. Cette activité courante fait en sorte que des forces nouvelles arrivent sur les lieux, permettant aux membres du contingent sortant de se reposer, de récupérer et de s'entraîner de nouveau pour les combats à venir.

Le commandant actuel de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan, le brigadier-général Jon Vance, s'est fait accompagner d'une équipe solide et expérimentée, et nombre de ces militaires avaient déjà servi en Afghanistan. Le groupement tactique actuel est fondé sur le 3^e Bataillon, The Royal Canadian Regiment (Petawawa), qui est commandé par le lieutenant-colonel Roger Barrett.

Tournons-nous vers l'avenir: il convient de commenter deux points précis. Le premier, c'est l'orientation que prendront nos prochaines campagnes sous la direction du commandant du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC). Le second, ce sont les forces additionnelles américaines qui se joindront au Commandement régional Sud.

Le commandant du COMFEC a énoncé de façon très précise les principes qui guideront et dirigeront la planification, la conduite et les opérations. À la lumière de la situation actuelle et de la présence imminente de forces armées américaines accrues au cours des prochains mois et des prochaines années, la nouvelle approche préconisée sera axée sur le renforcement de l'autonomie des Afghans, la protection des civils là où ils travaillent et dorment, la concentration de nos efforts dans la ville de Kandahar et ses voies d'accès et l'objectif à atteindre, qui est de changer le cours des choses de façon visible et tangible dans la vie des Afghans. Cette approche opérationnelle vise avant tout à modifier la perception des Afghans et à leur prouver que la situation s'améliore.

Pour ce faire, il faudra poursuivre nos efforts pour éviter que des civils soient blessés ou tués. En clair, les Forces canadiennes appliquent des règles d'engagement et des procédures d'identification de cibles pour faire en sorte que seules les cibles militaires légitimes soient visées et que nous ne causions pas de souffrances inutiles aux personnes que nous tentons d'aider. Nous continuerons de veiller à ce que ces processus soient respectés et que nos soldats agissent conformément au droit international, notamment en matière de droits de la personne, et au Code criminel du Canada.

Le deuxième aspect dont je voudrais vous entretenir servira à définir le rôle de la force opérationnelle actuelle. Il s'agit de l'arrivée

des militaires américains dans la région. La contribution américaine accrue à la FIAS et la capacité de ces militaires d'améliorer sensiblement la sécurité au sein du Commandement régional Sud devraient produire des effets assez spectaculaires. Nous assisterons probablement à une augmentation de l'activité insurrectionnelle à court terme. Ceci peut se comparer à ce qui se passe quand un apiculteur renverse une ruche.

Les forces américaines seront en mesure de dominer un plus vaste territoire de même que certaines zones où nous n'avons pas pu maintenir une présence significative à cause de nos effectifs. On peut donc s'attendre à un nombre accru d'engagements avec des insurgés dans ces régions. Mais ce sont des combats que nous gagnerons et il en résultera un affaiblissement des Talibans et une plus grande sécurité en Afghanistan.

● (1550)

[Français]

Le renforcement de la capacité de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane est un aspect fondamental de la réalisation de notre mission militaire en Afghanistan.

L'objectif que nous visons à cet effet est de permettre à la force afghane à Kandahar de maintenir un climat de sécurité renforcé et de promouvoir l'ordre public. Nous avons récolté des succès jusqu'à maintenant.

Certains de nos *Kandaks* afghans et leur quartier général exercent maintenant des qualités de leadership et dirigent des opérations contre des insurgés. La preuve en a été faite par la brigade 1-205, la brigade de l'armée afghane en poste dans la province de Kandahar, qui s'est montrée apte à planifier et à exécuter des opérations avec très peu d'interventions de la part de l'ISAF ainsi que de nos forces.

Parallèlement, les différentes unités encadrées par les Forces canadiennes gravissent les échelons de capacité opérationnelle qu'elles doivent acquérir. Pour ceux d'entre vous qui n'êtes peut-être pas au courant, sachez que l'on mesure les progrès de l'armée afghane à l'aide d'un système de jalons par rapport à la capacité opérationnelle. Quand une unité a atteint le premier jalon de la capacité opérationnelle, elle est en mesure d'exécuter des opérations quasi autonomes, avec l'appui limité des ressources d'ISAF. C'est le plus haut niveau que l'on peut accorder à une unité et il peut équivaloir à la capacité opérationnelle totale. L'unité classée au deuxième jalon peut réussir ce genre d'opération de temps en temps, mais avec un plus grand besoin de soutien. On pourrait dire qu'elle a atteint un niveau élémentaire de capacité opérationnelle. Les jalons inférieurs de la capacité opérationnelle équivalent à de plus faibles niveaux de capacité.

Tel qu'indiqué dans notre dernier rapport trimestriel, un de nos *Kandaks* de l'ANA et son quartier général de brigade peuvent maintenant fonctionner de façon autonome, ce qui les situe au premier jalon. La situation continue de s'améliorer et d'autres *Kandaks* sont sur le point d'acquérir cette capacité. Le fait que le quartier général et l'un de nos *Kandaks* aient atteint l'ANA est tout un exploit, considérant les difficultés que rencontre la formation de *Kandaks* en Afghanistan. Les effets de cet accroissement de capacité sont dignes de mention.

Au cours des derniers mois, un *Kandak* a pris part à une opération du Commandement régional Sud et a réussi à repousser une solide résistance. Un autre *Kandak*, dont les capacités continuent à s'améliorer, a participé, dans la province, à des opérations d'ouverture d'itinéraires qui ont permis de réduire sensiblement le nombre de dispositifs d'explosifs de circonstance le long d'un trajet relevant de la responsabilité de l'ANA.

Un facteur qui est peut-être moins connu est que les opérations de ce genre, dirigées par l'ANA, deviennent de plus en plus fréquentes et complexes. Il se tient maintenant des opérations au cours desquelles la brigade afghane coordonne ses décisions et ses activités avec la Police nationale afghane et d'autres éléments. Ce sont là de véritables progrès.

Les niveaux d'effectifs de tous les *Kandaks* de Kandahar se sont également améliorés et des forces efficaces sont maintenant très proches du nombre attendu. La situation des effectifs évolue dans le bon sens, comme c'est le cas pour tous les efforts que nous déployons.

Par contre, les nouvelles ne sont pas toutes réjouissantes. Il reste encore des progrès marqués à accomplir en ce qui concerne la police afghane. Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, il ne faut pas oublier que la police afghane est très près de l'action quand il s'agit de la lutte contre les insurgés. C'est elle qui est la cible des activités des insurgés dans la province de Kandahar. Cette année seulement, plus de 230 de ses agents ont été tués dans la province de Kandahar, comparativement à 51 de leurs compatriotes membres de l'ANA. De plus, comme elle constitue une force relativement nouvelle, particulièrement si on la compare à l'armée afghane, il est normal qu'elle soit moins chevronnée.

Le travail se poursuit et nos agents de la police militaire, tout autant que de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que d'autres agents des forces de police municipale du Canada, déploient des efforts colossaux pour entraîner, équiper et préparer cette police aux tâches qui lui incombent.

Nous continuons de soutenir les projets d'infrastructure à cet effet ainsi que l'entraînement et l'équipement de cet élément vital de la création d'un climat de sécurité à Kandahar. Les fruits de nos efforts sur ce plan ont été illustrés de façon éloquente lorsque les médias ont fait grand cas d'un attentat suicide prévu contre le palais du gouverneur, mais déjoué par la police afghane, qui a découvert 400 kilos d'explosifs avant qu'ils ne puissent être utilisés.

•(1555)

Cet incident témoigne aussi du partenariat qui existe entre les Forces canadiennes et les forces afghanes. En effet, une fois que la police afghane a trouvé les explosifs, elle a confié à nos experts canadiens la responsabilité de les neutraliser. De fait, l'ancienne représentante du Canada à Kandahar a déclaré que parmi toutes les initiatives lancées durant son mandat, celle dont elle était la plus fière était le travail accompli par la police nationale et les forces de sécurité afghanes.

[Traduction]

Comme je l'ai déjà mentionné, je veux vous parler de la situation de la sécurité et de la façon dont les mesures que nous prenons à ce chapitre permettent la réussite des autres volets de la mission. Les Forces canadiennes font partie intégrante de l'équipe pangouvernementale et elles soutiennent nos autres partenaires par tous les moyens possibles.

La semaine dernière, on a posé une question au sujet de la récente attaque au moyen de dispositifs explosifs de circonstance en bordure de la rivière Arghandab; on s'est demandé s'il était possible qu'un lien existe entre cet événement et le projet de premier plan que le Canada a entamé au barrage Dahla. Pour le moment, nous n'avons aucune preuve de l'existence d'un tel lien. En ce qui concerne le barrage Dahla, je suis persuadé que les mesures de sécurité en place permettront d'achever le projet dans les délais prévus. En fait, il s'agit d'un parfait exemple de la nature de notre mission, parce que, dans ce cas-ci, c'est la Force de sécurité nationale afghane qui assure la

sécurité sur place à un entrepreneur canadien. Et cette sécurité est renforcée par des membres des Forces canadiennes, qui sont prêts à intervenir si la situation l'exige.

Comme vous le savez fort bien, le représentant du Canada à Kandahar dirige les efforts civils de gouvernance et de développement du Canada dans la province de Kandahar, travaillant de concert avec le commandant de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan pour atteindre les objectifs prioritaires énoncés par notre gouvernement.

Les tâches qu'accomplissent nos forces pour soutenir les initiatives de gouvernance peuvent se répartir dans deux secteurs distincts. Premièrement, il y a la protection que nos effectifs assurent directement à nos partenaires pangouvernementaux, par exemple lorsque le représentant du Canada à Kandahar se déplace dans la province de Kandahar. Deuxièmement, il y a l'établissement du climat de sécurité. Cependant, les Forces canadiennes prennent d'autres initiatives qui sont aussi utiles à cet égard: la tenue de réunions frontalières avec le Pakistan, l'appui du CSTC-A et l'aide à la justice, pour n'en nommer que quelques-unes.

À l'avenir, l'une des manifestations les plus évidentes de l'appui de la gouvernance par les FC sera le rôle que jouera la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan pour assurer la tenue en toute sécurité des prochaines élections présidentielles. Cet événement extrêmement complexe est essentiel à l'établissement de la légitimité du gouvernement afghan; notre rôle à cet égard sera important.

Nos équipes de liaison et de mentorat opérationnel ont déjà commencé à entraîner les membres des Forces de sécurité nationale afghanes, ce qui leur permettra de jouer un rôle prépondérant dans le maintien de la sécurité aux bureaux de scrutin et aux points stratégiques. En deuxième lieu, nous serons prêts et aptes à intervenir en cas de crise ou d'attentat qui risquerait de compromettre la tenue du scrutin et la capacité des Afghans d'exercer leurs droits démocratiques.

En troisième lieu, les récents moyens que nous avons déployés et les améliorations que nous avons apportées à la force — nos hélicoptères, les véhicules aériens sans pilote et les ressources de lutte contre les dispositifs explosifs de circonstance — seront tous utilisés à bon escient pour s'assurer que le climat général de sécurité demeure suffisamment stable pour que le scrutin ait lieu. Le succès que nous avons eu à l'inscription des électeurs laisse présager la réussite des élections.

• (1600)

[Français]

Le développement est un autre secteur d'intervention de nos forces. Nous continuons de soutenir nos partenaires pangouvernementaux et, en particulier, l'Agence canadienne de développement international. La manifestation la plus évidente de cet effort vient de notre Équipe de reconstruction provinciale, qui est à l'œuvre dans la municipalité de Kandahar depuis 2005. Toutefois, on remarque d'autres signes tangibles du travail des Forces canadiennes en ce sens. La participation du Canada à la construction de la route Fosters ainsi que la réhabilitation du barrage Dahla et de son système d'irrigation figurent parmi les faits les plus connus. Ces deux activités ont procuré des emplois rémunérés à plus de 500 Afghans, en grande partie grâce aux fonds injectés par le Canada. Les Forces canadiennes exercent un rôle indispensable à la réalisation de travaux de ce genre. Dans le cas de la route Fosters, nos hommes et nos femmes militaires assurent la sécurité pendant que nous achevons cet axe de déplacement. En ce qui concerne le barrage Dahla, les membres des Forces canadiennes veillent activement à ce que les ravitaillements et le personnel qui se rendent à ce site ne fassent pas l'objet d'ingérence de la part des insurgés.

Nos militaires du génie interviennent chaque fois que c'est possible. Leurs activités ont été de vaste portée et elles témoignent de la diversité des compétences de nos soldats. Pour leur part, nos équipes de gestion de la construction collaborent à l'organisation de la construction des routes et de projets d'irrigation de faible envergure. D'autres militaires ont aidé à la construction de routes locales et ont commencé à planifier l'érection de postes d'observation destinés à la police afghane. Par ailleurs, nos équipes de coopération civilo-militaire continuent à accomplir des tâches accessoires de développement — la construction de puits, par exemple —, à titre d'appui à la mission militaire.

Comme vous pouvez le constater, en assurant un climat de sécurité, nous continuons de renforcer de manière appréciable les mesures prises sur tous les plans pour améliorer la situation à Kandahar.

[Traduction]

Avant de terminer, je voudrais aborder certains points pour lesquels votre comité a toujours manifesté de l'intérêt. D'abord, je voudrais mentionner brièvement nos efforts destinés à neutraliser la menace posée par les dispositifs explosifs de circonstance. C'est l'arme la plus dévastatrice de nos ennemis. La majorité de nos soldats tués au combat, 70, ont perdu la vie non pas en combattant directement contre l'ennemi, mais plutôt en raison de cette tactique insidieuse. Nous ne saurions faire une seule erreur quand il s'agit de lutter contre les dispositifs explosifs de circonstance, mais il suffit d'un seul succès chez les insurgés pour avoir un impact stratégique dramatique.

Pour contrer cette menace, nous prenons plusieurs mesures et nous mettons en oeuvre des solutions dès que nous en trouvons. Il s'agit entre autres d'adopter de nouvelles solutions technologiques particulières, comme l'utilisation de notre nouvelle escadre aérienne pour minimiser les risques pour nos soldats en déplacement, ainsi que nos UAV pour aider à détecter ces dispositifs explosifs au sol. Chose tout aussi importante, nous poursuivons nos efforts pour éduquer les Afghans en ce qui concerne les menaces que font peser les dispositifs explosifs de circonstance et pour les encourager à nous les signaler. Et cela a un effet de second ordre en permettant de créer un climat de confiance entre nous et la population locale tout en continuant d'aider à réduire la menace posée par ces engins.

En outre, nous avons une organisation professionnelle responsable des leçons retenues, qui analyse chaque incident et qui dégage toutes les leçons à en tirer afin de réduire les possibilités d'une attaque semblable ayant les mêmes conséquences. Nous continuons également à maintenir et à utiliser notre flotte de véhicules qui sert à lutter contre cette menace, notamment la capacité améliorée de dégagement d'itinéraire qui a été mise en service au cours des deux dernières années; nous continuons aussi à améliorer la protection de nos forces dans toute la mesure du possible tout en continuant de nous acquitter de la mission qui nous a été donnée.

Enfin, nous poursuivons nos initiatives visant à désorganiser les cellules qui fabriquent les dispositifs explosifs de circonstance et à nous attaquer aux dirigeants qui contrôlent l'acquisition du matériel pour ces engins ainsi que leur construction et leur emplacement.

Je répète que le rapport entre le nombre d'explosions de ces engins et le nombre de dispositifs trouvés est assez élevé: il y a une explosion pour chaque 2,9 engins que nous trouvons. Nous cherchons à hausser ce ratio et le succès que nous avons eu jusqu'ici nous encourage. Malheureusement, ce n'est pas une arme que nous pouvons retirer du champ de bataille ni une menace que nous pouvons éliminer entièrement. Le décès de quatre de nos soldats ces derniers jours nous l'a bien montré.

• (1605)

[Français]

Le prochain point que je voudrais aborder est ce que feront les Forces canadiennes en 2011 et après.

Manifestement, notre mandat changera conformément à la motion parlementaire de l'an dernier selon laquelle nous cesserons les opérations militaires à compter de juillet 2011. Tout le personnel des Forces canadiennes quittera l'Afghanistan en décembre de la même année. Cela a de nombreuses conséquences évidentes, et nous avons commencé la planification stratégique afin de concrétiser cette motion.

Pour ce qui est de ce que nous ferons une fois le retrait terminé, je ne saurais dire. Évidemment, nous recevons nos ordres du gouvernement canadien et nous exécuterons fidèlement toutes les tâches dont il nous chargera au pays et à l'étranger. Ce que je peux vous dire, c'est qu'en 2011, beaucoup d'efforts seront mis en oeuvre afin de garantir que nous respectons les délais et les ordres qui nous auront été donnés.

[Traduction]

Un autre point qui a suscité un certain intérêt depuis la dernière rencontre du comité est la question de la réconciliation avec les talibans. Pour être entièrement honnête, en tant que soldat, ce n'est pas vraiment une question dont je dois m'occuper. Comme le signale le dernier rapport trimestriel, il appartient en fait au gouvernement de l'Afghanistan de diriger les efforts de réconciliation nationale. Je sais et je reconnais que nos partenaires pangouvernementaux jouent un rôle pour ce qui est de soutenir cette initiative; toutefois, cela n'a pas été le cas pour les Forces canadiennes jusqu'à maintenant.

[Français]

Sur un autre sujet, la commission électorale en Afghanistan a décidé la semaine dernière que l'élection présidentielle aurait lieu le 20 août de cette année. Conscientes qu'il y a encore des questions à régler, les Forces canadiennes sont prêtes à jouer un rôle de soutien en suivant l'exemple des forces afghanes, qui sont les premières responsables de la sécurité de cet événement. Nous prévoyons aider nos partenaires des forces afghanes afin que cet événement se déroule en toute sécurité. À l'heure actuelle, les forces afghanes sont chargées d'assurer la sécurité de cette activité extrêmement importante. Nous serons prêts à les appuyer avec des forces de réaction rapide ainsi qu'avec l'ensemble de notre équipement et de nos effectifs.

Aucun d'entre vous ne devrait être surpris d'entendre que la meilleure chose que nous puissions faire pour garantir que l'élection aura lieu comme prévu est de continuer à instruire nos partenaires des forces afghanes grâce à nos équipes de liaison et de mentorat opérationnel et de nous employer à créer un environnement de sécurité, ce qui réduira le risque d'activités des insurgés. Évidemment, je crois que nous avons une excellente équipe sur le terrain, au Commandement régional Sud. Grâce aux améliorations apportées récemment aux forces, y compris les effectifs et aéronefs additionnels, nous sommes confiants que la sécurité pourra être maintenue dans le cadre de cet événement important.

[Traduction]

Mesdames et messieurs, j'ai probablement pris un peu plus de temps que vous ne l'auriez souhaité. Je tenais à vous donner une idée aussi précise que possible de la situation actuelle quant à la sécurité dans la province de Kandahar et à aborder des points qui, je le sais, vous préoccupent.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé et je serai heureux de répondre à vos questions.

[Français]

Le président: Merci bien, monsieur le brigadier-général Champagne, de cette présentation.

Je vais maintenant donner la parole à M. Coderre, du Parti libéral du Canada, pour sept minutes.

• (1610)

L'hon. Denis Coderre: Merci, monsieur le président.

Brigadier-général Champagne, merci beaucoup d'être ici. Je pense qu'il est de mise d'envoyer un message de solidarité aux troupes. Je sais que c'est une période difficile. On a perdu quatre soldats au cours de la dernière semaine. Nos soldats sont nos compagnons et il est de mise, non seulement pour les familles et les amis, de leur envoyer ce message de solidarité.

Bgén G. Champagne: Merci beaucoup, monsieur Coderre.

L'hon. Denis Coderre: Brigadier-général Champagne, on entend toutes sortes de choses à gauche et à droite. Je ne veux pas seulement parler de Kandahar. J'aimerais qu'on parle peut-être un petit peu de Kaboul. Vous comprendrez par la suite pourquoi.

Il y a eu un attentat en juin dernier à la prison de Sarposa et, comme vous le savez, la prison s'est vidée complètement. Il y avait beaucoup de prisonniers, des insurgés et des talibans, transférés là par les troupes canadiennes. Avons-nous repris ces insurgés? Y a-t-il eu des opérations de la part de nos troupes pour aider les Afghans à reprendre ces insurgés qui se sont évadés?

Bgén G. Champagne: Vous comprendrez, monsieur Coderre, que lorsque ces insurgés se sont évadés, ils ne sont pas nécessairement tous restés à Kandahar.

L'hon. Denis Coderre: Ils n'ont pas attendu.

Bgén G. Champagne: Ils n'ont pas attendu. Donc, il serait excessivement difficile pour moi de vous dire quel pourcentage de ces gens ont été repris. Dépendamment de la province où ils sont allés, ils ont peut-être été repris. Nous ne faisons pas le suivi.

L'hon. Denis Coderre: En avons-nous repris certains?

Bgén G. Champagne: Je peux vous dire que nous continuons à travailler sur le plan du leadership et que ça va très bien. Mais je ne dis pas que c'est particulièrement ou seulement le leadership qui était en cause à la prison de Sarposa, mais aussi le leadership complet des insurgés.

L'hon. Denis Coderre: Il y a une réalité qui se confirme. On dit qu'en Afghanistan, les talibans contrôlent de plus en plus de territoire. Il y a les insurgés. J'aimerais connaître rapidement votre point de vue à ce sujet.

À la lumière des propos du premier ministre, qui dit qu'on ne gagnera jamais la guerre contre les insurgés, il y a une réalité sur le terrain. De toute façon, on pense que la solution n'a jamais été militaire, de la part du Canada. Elle viendrait, en fait, d'une combinaison d'un effort militaire, de développement et de diplomatie. Mais afin qu'on se comprenne bien, quel est à votre avis le pourcentage de territoire que les talibans contrôlent? Avez-vous le sentiment qu'ils en contrôlent plus? Quand on s'y rend, ça va bien, mais par la suite, ça se détériore rapidement. D'après vous, quelle est la situation?

Bgén G. Champagne: Monsieur Coderre, il faut mettre cela en contexte. Lorsque vous dites que les talibans contrôlent le terrain, je peux vous dire qu'il faut faire attention au mot « contrôle ». Dans la région de Kandahar, les talibans ne contrôlent pas le terrain. À preuve, si vous examinez la présence talibane et que vous la comparez à celle en place lors de l'opération Méduse, où il y avait de 500 à 600 insurgés, vous n'allez pas retrouver ce nombre dans la région de Kandahar.

Je reviens à la situation de la prison de Sarposa, l'année dernière, alors qu'on nous disait qu'il pouvait y avoir de 500 à 600 insurgés. Même de l'avis des Afghans, on cherchait ces 500 à 600 insurgés. Ce ne sont pas nécessairement ces gros groupes.

Par contre, si vous le permettez, à notre avis, lorsqu'on parle de la sécurité et de la perception de la sécurité, c'est une indication très positive, quand un insurgé n'est pas capable de rassembler une force de cette importance. Il est obligé d'agir autrement et d'utiliser des petits groupes de cinq à dix insurgés ou peut-être de deux ou trois insurgés. Il est obligé de recourir aux assassinats, à l'intimidation, et aux IED, dans le but de donner à la population le sentiment que la sécurité n'est pas gagnée. Cela m'indique qu'ils ne contrôlent pas le terrain.

L'hon. Denis Coderre: Parlez-moi un peu de la région de Spin Boldak. On a entendu, cette semaine, que trois chefs talibans, trois mollahs, ont décidé de se joindre à leurs forces. Du moins, c'est le message qu'ils ont envoyé aux médias. Il y a quand même une frontière poreuse entre le Pakistan et l'Afghanistan, à cause notamment des zones tribales, etc. Est-ce que les effectifs supplémentaires des Américains auront un impact direct sur la situation? Avez-vous le sentiment, étant donné que des élections approchent, qu'il y a une réorganisation des insurgés qui pourrait entraîner encore plus de difficultés?

Bgén G. Champagne: Pour ce qui est de la région de Spin Boldak, mais aussi de la région que nous appelons la région frontalière — vous savez que les Afghans ne reconnaissent pas nécessairement cette frontière —, je ne peux pas vous dire si ce sont les Américains ou les Canadiens qui y seront. C'est le commandant du Commandement de la région Sud qui décidera quelle force sera affectée à cette région.

C'est certain que l'arrivée des Américains en aussi grand nombre va aider à déployer des forces dans les points de congestion auxquels vous faites référence et où on sera capable de poser des actions plus directes, parce que présentement, on n'a pas assez de forces pour être en mesure de les distribuer complètement jusqu'à Spin Boldak.

Il faut rappeler qu'à Spin Boldak, on a quand même eu beaucoup de succès, jusqu'à maintenant.

•(1615)

L'hon. Denis Coderre: Oui, tout à fait.

J'aimerais parler un peu de Kaboul, parce que les insurgés s'y attaquent directement, maintenant. Il y a corruption au niveau du gouvernement afghan. Je me souviens que le colonel Serge Labbé avait été responsable du Strategic Advisory Team, dont le but était d'aider, justement, à la bureaucratie. Il y avait aussi un lien direct avec les ministères pour créer une bureaucratie.

Avez-vous un rapport à nous faire sur ce sujet? Si on se rend compte qu'il y a de plus en plus de corruption, cela veut-il dire que ce groupe a échoué? Que fait-on pour s'assurer de combattre la corruption? Serait-ce que ce comité n'existe plus et qu'on a décidé de faire autre chose?

Bgén G. Champagne: Si vous me le permettez, je ne parlerai pas de la corruption, car cela n'est pas mon domaine. Le SAT, dont vous avez parlé, a été remplacé par une organisation qui s'appelle le GSO, dont j'oublie le nom au long. C'est une organisation sous l'ACDI, L'Agence canadienne de développement international, qui s'occupe de ces postes et d'avoir des gens aux bons endroits et ayant l'expertise appropriée afin de leur permettre d'améliorer leur capacité au sein du gouvernement.

Je vous demanderais peut-être de poser ces questions à l'ACDI, parce que nous n'avons plus les éléments à l'intérieur de cet organisme que nous avions autrefois.

L'hon. Denis Coderre: Votre expérience a-t-elle été concluante? Ce SAT, pensez-vous que c'était une bonne chose et que, finalement, on n'aurait peut-être pas dû le faire?

Bgén G. Champagne: Je vous rappellerais que le général Hillier et le général Natynczyk, les deux chefs d'État major que nous avons eus, n'ont eu que de louanges pour ce groupe. Lorsqu'ils ont des communiqués avec les représentants du gouvernement afghan — même aujourd'hui lorsqu'on est en visite —, ils nous rappellent que cette équipe a fait des choses formidables. Loin de moi l'idée de dire qu'ils ont eu un échec; je dirais plutôt qu'ils ont beaucoup de succès.

Le président: Merci, messieurs.

Je donne maintenant la parole à M. Bachand, du Bloc québécois.

M. Claude Bachand: Merci, monsieur le président.

Bienvenue, général Champagne. C'est toujours un plaisir de vous revoir. La dernière fois qu'on s'est croisés, vous étiez à Montréal, responsable de la Base militaire de Saint-jean. Avec tous le respect que je vous dois, je dois avouer que je conteste complètement chacun des points que vous soulevez. Je ne suis pas d'accord du tout sur ce que vous nous avez exposé. Autant je me suis battu bec et ongles avec le ministre de la Défense nationale, qui était assis à votre place, pour qu'on ait ce type de breffages, autant aujourd'hui je n'en voudrais plus de ces breffages.

Je vous donne des faits qui sont complètement contraires à ce que vous venez de nous dire. Vous essayez de faire la démonstration que les insurgés s'affaiblissent, car ils ne sont plus capables de nous affronter en groupe. C'est vrai, mais ils ont changé leurs tactiques sur le terrain. Je ne suis pas un général, mais la méthode qu'ils ont prise, notamment avec les IED, l'intimidation et la guérilla, me semble être la seule façon de défaire les troupes de l'OTAN. C'est bien évident que des personnes armées de kalachnikovs n'iront pas se mettre en rang devant un tank de 45 tonnes pour l'attaquer. Tout le monde dit que les insurgés ont changé leurs tactiques et que cela leur a réussi.

D'ailleurs, je ne sais pas si vous avez lu l'excellent document intitulé *Manuel de la contre-insurrection* écrit par le major-général Leslie. C'est ce qu'il dit aussi: les insurgés mènent leurs affaires de la bonne façon, mais pas nous. Ce n'est pas seulement le major-général Leslie qui affirme cela, mais les généraux britanniques aussi. Vous dites qu'on contrôle le territoire. Or, on n'en contrôle même pas 20 p. 100. Certains généraux britanniques disent qu'ils ne contrôlent pas au-delà de 500 m du périmètre de sécurité de leurs bases avancées. Cela constitue un problème majeur.

Le Pakistan n'aide pas la cause. Cela a toujours été ainsi, mais c'est encore plus vrai maintenant. Au cas où vous ne le sauriez pas, le gouvernement pakistanais a acquiescé à la demande des talibans pour qu'une certaine région longeant la frontière devienne une oasis pour eux. Même les forces pakistanaises ne s'y rendront pas. C'est à un point tel que les Américains sont maintenant obligés d'intervenir avec leurs UAV, qui sont plus agressifs que les nôtres, qu'on utilise pour la reconnaissance. Dans leur cas, ce sont des armes d'attaque. Leurs Predator frappent régulièrement de l'autre côté de la frontière pakistanaise, étant donné qu'ils sont incapables de contrôler la région.

Le premier ministre et M. Obama ne sont pas les seuls à avoir dit que cela n'était pas possible. L'histoire nous l'enseigne aussi. Comment pouvez-vous dire que cela ira mieux avec 100 000 hommes? Les Soviets en avaient 180 000 et n'ont pas réussi. On ne réussira pas. Ce n'est pas cela, une contre-insurrection. On parvient à une contre-insurrection grâce à un ensemble de facteurs qui ne sont pas militaires. Je concède que vous êtes militaire, donc vous nous donnez un point de vue militaire. De mon côté, je continue de contester complètement ce que vous avez dit.

On ne contrôle même pas la route de Kaboul à Kandahar, actuellement. Des attaques surviennent régulièrement. Plus personne ne veut emprunter ce chemin, de peur de se faire tuer. Je suis désolé de vous dire cela. C'est rendu que les terroristes frappent même à Kaboul dans la section verte. Comment expliquer que les édifices des ministères de l'Éducation et de la Justice aient été attaqués par une douzaine de kamikazes qui ont tué je ne sais combien de personnes à l'intérieur même de Kaboul?

La situation dérape. Vous devez donner des breffages, je le concède. Or, j'ai toujours contesté ces breffages. D'ailleurs, j'ai souvent mentionné au général qu'il faudrait être plus précis quant aux détails que l'on veut obtenir de vous. Si on vous laisse faire, vous arrivez ici avec trois ou quatre feuilles photocopiées, mais cela ne me suffit pas.

Je n'ai pas beaucoup de questions à vous poser, je l'avoue. J'imagine que vous contestez ce que je dis, tout comme je conteste ce que vous dites.

• (1620)

Bgén G. Champagne: Monsieur Bachand, on se rejoint jusqu'à un certain point. Lors de ma présentation, je n'ai pas utilisé le mot « gagner », ni l'expression « contrôle total de la situation ». J'ai dit que la situation, telle qu'on la décrit cette année, est encore difficile et qu'il y a encore des efforts à faire. J'ai dit que notre but est de nous assurer que l'armée afghane soit en mesure de fournir un plus grand apport qu'auparavant et qu'on a fait des progrès sur le plan des IED, même si on perd encore des gens. Vous avez aussi parlé du déplacement sur les routes, ce que nous appelons liberté de circulation. Oui, on se déplace, mais on est encore en véhicule blindé. À cet égard, j'ai essayé de vous démontrer que la situation — si je peux emprunter un terme utilisé souvent par le comité — n'est pas nécessairement rose. Elle est encore très difficile et c'est pourquoi, par le choix de mes mots, en français et en anglais, j'ai essayé de bien démontrer que la situation est encore dangereuse.

Les éléments de l'équipe pangouvernementale ont encore besoin de la protection de la force. Ils ne peuvent pas se déplacer facilement partout et faire leur travail. Vous avez fait référence au manuel sur les opérations de contre-insurrection. Les militaires l'étudient. Je suis également d'accord avec le général Leslie parce que j'ai utilisé ces principes à Srebrenitza, ce n'est pas d'hier. On les a utilisés en Somalie et on les utilise en Afghanistan. C'est un domaine toujours très difficile. Les insurgés ont toujours l'avantage parce qu'ils peuvent facilement s'éloigner et retourner dans la population, où il est difficile de les suivre. On a des indicateurs au moment où les Afghans commencent à nous appuyer. C'est ce qu'on essaie de maximiser.

Le président: Merci bien, monsieur Champagne.

Je cède la parole au représentant du Nouveau parti démocratique. Monsieur Harris, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci, monsieur le président.

Soyez le bienvenu, brigadier-général, au comité.

Premièrement, je tiens à dire que nous aussi, les membres du NPD, nous nous inquiétons beaucoup des pertes qu'ont essayées les troupes canadiennes, en particulier ces derniers jours, alors que quatre soldats ont perdu la vie au service de leur pays. Nous appuyons les efforts de nos soldats parce qu'ils font le travail que le gouvernement leur a confié. Un des soldats décédés, de fait, était

originaire de ma propre province, Terre-Neuve-et-Labrador, qui a largement contribué à la constitution de cette force.

Passons à nos questions au sujet de votre rapport. Je dois rappeler, toutefois, que le premier ministre a récemment affirmé qu'à son avis, les gains réalisés jusqu'à maintenant en Afghanistan étaient modestes et qu'ils pourraient ne pas être permanents. J'ai devant moi le rapport publié à la fin de décembre — et j'imagine que c'est le rapport trimestriel dont il est question ici — et je constate que dans certains secteurs, par exemple l'augmentation du nombre d'unités de l'Armée nationale afghane en mesure de contribuer à leur propre sécurité, les gains ont été extrêmement modestes. De fait, il y a eu des reculs pour ce qui est de la responsabilité de l'Armée nationale afghane en matière de sécurité dans les six principaux districts de la province de Kandahar. En juin, elle était responsable de l'un de ces six districts; depuis la fin de décembre, l'ANA n'est plus responsable de la sécurité d'aucun district.

Pour ce qui est d'appuyer les services policiers de l'Afghanistan, la Police nationale afghane, il semble maintenant que seulement une des 17 unités de police soit en mesure d'effectuer des opérations élémentaires d'application de la loi, ce qui représente seulement 6 p. 100 du total. Et tout indique que l'appui envers les policiers est miné par les changements de personnel, un fort taux de désertion et un fort taux de pertes.

Il semble que si l'un des buts de cette mission est d'amener l'Armée et la Police nationales afghanes à assurer leur propre défense, non seulement nous assistons à une détérioration en termes de sécurité et de capacités d'aide humanitaire, mais en outre nous constatons très peu de progrès, sinon pas du tout — en fait il y a même une détérioration — pour ce qui est de notre capacité d'aider la Police et l'Armée nationales afghanes à assurer leur propre défense et à maintenir l'ordre.

• (1625)

Bgén G. Champagne: Merci, monsieur Harris.

Si vous me le permettez, je vais parler de l'armée, car c'est une question dont nous sommes responsables. La question de la police relève plutôt du MAECI et de la GRC, et je crois que leurs représentants pourront la commenter.

Dans le cas de l'Armée nationale afghane, il importe de comprendre que... Lorsque j'ai parlé du niveau de compétence ou du niveau d'habileté, j'ai mentionné le niveau 1 et le niveau 2, qui sont essentiels pour nous car ils signifient que ces organisations peuvent fonctionner en autonomie.

Dans le cas du *kandak* qui était, l'an dernier, responsable de la région de Zhari, s'il a quitté Zhari, c'est pour une raison très simple: c'est une question de cycle. Comme pour toute unité des Forces canadiennes en Afghanistan, ou des forces américaines, l'unité doit tôt ou tard effectuer une rotation pour renvoyer son personnel à l'instruction et intégrer des recrues. L'unité passe ensuite par trois niveaux de préparation, et j'utilise les couleurs pour illustrer mon propos. Le rouge, c'est au début, l'étape élémentaire, puis il y a le jaune, et enfin le vert.

L'organisation qui se trouvait dans le secteur de Zhari avait terminé son cycle. Alors pendant la partie verte du cycle, qui est celle de l'état de préparation le plus élevé, elle était responsable de Zhari et elle a effectué les opérations dont elle était chargée. Entre-temps, un autre *kandak* se préparait, et un troisième, et tous étaient à des niveaux différents. À ce moment, lorsqu'il a été temps pour le *kandak* de retourner à l'instruction, nous avons dû l'extraire de Zhari pour qu'il aille suivre cette instruction avant de pouvoir revenir.

Ce qu'il y a de bien, avec le *kandak*, c'est que plutôt que de recommencer au niveau rouge, il a pu très rapidement atteindre le niveau jaune de préparation. Il ne faut donc pas croire que nous l'avons retiré parce qu'il avait échoué. Le fait est que l'unité devait suivre de nouveau l'instruction et intégrer des recrues pour pouvoir reprendre son poste. Chacun de ces *kandaks*, pendant les affectations, essuie de lourdes pertes, parce que les soldats sont soit blessés soit tués au combat, tout comme pour nous. Il faut donc prévoir une période d'instruction.

M. Jack Harris: Je vais maintenant vous parler de chiffres. D'après votre document, il semble que le niveau des effectifs de l'Armée nationale afghane soit, dans certains cas, d'environ 70 p. 100, mais dans la plupart des cas, il est inférieur. Combien de soldats de l'Armée nationale afghane sont en poste sur le terrain dans la région de Kandahar?

• (1630)

Bgén G. Champagne: Je ne m'avancerai pas trop à ce sujet, si vous me le permettez.

Nous avons un quartier général de brigade et trois *kandaks*. Chacun de ces *kandaks* compte environ 650 soldats, mais, je le répète, les effectifs fluctuent. Je ne peux pas vous fournir de chiffres exacts pour chacun de ces *kandaks* pour des raisons de sécurité opérationnelle; sinon, les talibans connaîtraient exactement les effectifs auxquels ils font face.

M. Jack Harris: Cela dit — et je comprends qu'il faut, dans une certaine mesure, protéger ces chiffres —, il semble certainement y avoir d'importantes fluctuations des effectifs. Si je prends les chiffres que vous mentionnez ici, dans votre rapport, il semble que nous parlions de moins de 70 p. 100 d'effectifs en activité, ce qui indique soit un taux élevé de pertes, soit une incapacité de recruter des gens pour faire ce travail... ou encore des désertions, ce qui est signalé dans le cas de la force policière. À la lecture du rapport, je ne vois pas de raison d'être aussi optimiste que vous l'êtes aujourd'hui en ce qui concerne les progrès réalisés. Pouvez-vous nous convaincre du contraire grâce à de l'information qui ne nous serait pas encore parvenue?

[Français]

Le président: Monsieur Champagne, vous avez 15 secondes pour répondre.

[Traduction]

Bgén G. Champagne: Comme je vous l'ai expliqué, bon nombre d'entre eux sont revenus au niveau des 70 p. 100. C'est un instantané, pris à un moment précis. Les recrues et les renforts arrivent, et même aujourd'hui certaines de ces unités pour lesquelles le niveau indiqué est de 60 p. 100 sont maintenant à 70 p. 100.

M. Jack Harris: Eh bien, 70 p. 100, cela ne me paraît pas très élevé.

Bgén G. Champagne: Pour nous, c'est le niveau d'efficacité que nous recherchons au sein d'un bataillon.

M. Jack Harris: Merci.

Le président: Merci.

Madame Gallant, vous avez sept minutes.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à vous, général Champagne.

Premièrement, je vous félicite au sujet de cette opération avec les Chinooks. Je sais que les soldats sont extrêmement satisfaits de leur succès dans ce domaine. Et je vous félicite d'avoir augmenté le

pourcentage d'IED que vous neutralisez, grâce aux hélicoptères et aux UAV.

Avant l'incident de la semaine dernière, avec les pertes que nous avons subies, il y avait des discussions qui émanaient de la base au sujet des diverses techniques que nous pourrions utiliser pour repérer les IED. On se demandait notamment pourquoi notre force militaire ne faisait pas appel à des chiens, par exemple, pour détecter les IED? Peut-être que nous le faisons, mais pas autant que d'autres pays. Je sais qu'un nombre disproportionné de soldats canadiens ont perdu la vie par la faute de ces IED, en comparaison de la situation pour les Britanniques et les Américains, alors j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Dans vos remarques préliminaires, vous avez parlé de vos expériences pendant l'insurrection à Srebrenica, et j'aimerais que vous compariez, en premier lieu, ce que vous avez vu là-bas avec ce que vous vivez maintenant, et que vous nous disiez ensuite quelles sont les leçons que vous avez apprises là-bas et que vous pourriez maintenant appliquer à la situation en Afghanistan?

Par ailleurs, pour ce qui est des frontières, je crois que les officiers des Forces canadiennes à Kandahar ont organisé une réunion frontalière avec la FIAS et des officiers afghans et pakistanais pour discuter de la sécurité à la frontière. Il s'agissait de la première rencontre de ce genre en huit ans. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus au sujet de cette réunion, de ses résultats et de l'effet qu'elle a eu sur les progrès réalisés face aux insurgés. Notre zone d'opérations est la province de Kandahar, une région qui jouxte le Pakistan. Les pays dont les zones d'opérations sont adjacentes à l'Iran éprouvent-ils le même genre de problèmes liés à l'insurrection?

Merci.

Bgén G. Champagne: Je vais essayer d'organiser ma réponse en fonction de vos trois questions, et si je ne réponds pas à tous les points que vous avez soulevés, rappelez-le-moi.

Pour ce qui est de nos efforts de lutte contre les IED, comme je l'ai expliqué, nous avons un large éventail de capacités. Nous avons une équipe de lutte contre les IED ici, au Canada, qui se rend régulièrement sur place. Elle étudie les leçons apprises pour déterminer ce qu'il faut faire sur le terrain en termes de surveillance, de reconnaissance et de détection. Cela peut se traduire dans les types de véhicules ou de renseignements utilisés, y compris d'autres techniques de collecte de renseignements, et je ne vais pas vraiment vous donner plus de détails ici. Mais vous parlez de chiens, par exemple, et lors de l'opération qui a eu lieu cette fin de semaine, un chien a été utilisé dans les tranchées pour chercher des IED. Alors nous utilisons tous les moyens à notre disposition.

Malheureusement, il arrive que certains soldats ne soient pas nécessairement au courant de tout ce que nous possédons, car ces efforts sont déployés autour d'eux et pas toujours avec eux.

Avez-vous besoin de plus de détails?

• (1635)

Mme Cheryl Gallant: Non, cela me convient.

Bgén G. Champagne: Quant à mon expérience à Srebrenica et à la façon dont elle s'applique à l'Afghanistan, je dois d'abord dire que je n'ai pas encore d'expérience en Afghanistan. J'espère être en déploiement cet été. Mais pour comparer les deux situations, je reviendrai à cette approche pangouvernementale ou au manuel de mesures anti-insurrection mentionné par votre collègue.

Dans le cas de Srebrenica, l'important était que moi, le commandant, je pouvais traiter uniquement avec des organisations internationales. Les choses étaient beaucoup plus simples qu'elles ne le sont en Afghanistan, car vous aviez une enclave là-bas. Les Bosniaques étaient d'un côté et les Serbes de l'autre, mais nos efforts dans l'enclave portaient sur les diverses organisations internationales, ce qui est bien différent de ce qui se passe en Afghanistan. En Afghanistan, les effectifs que nous avons sont en fait tous canadiens, et nous nous concentrons sur le même objectif avec les mêmes priorités, et nous avons nos propres projets à mener. Les choses sont donc beaucoup plus faciles. L'Afghanistan est toutefois une zone de guerre où les choses sont très différentes de ce qui se passait en Bosnie. La Bosnie était aussi une zone de guerre, mais la situation n'y était pas aussi complexe qu'elle ne l'est en Afghanistan. En effet, en Afghanistan le conflit est asymétrique alors qu'en Bosnie, même s'il y avait aussi différents groupes, ces groupes étaient bien distincts. En Afghanistan, ce n'est pas la même chose.

Est-ce que vous me comprenez?

Mme Cheryl Gallant: Oui, parfaitement.

Bgén G. Champagne: Pour ce qui est des réunions frontalières, je crois que nous en avons eu trois au cours des 12 derniers mois. Elles sont extrêmement importantes. Elles ont lieu dans le secteur de Spin Buldak. Normalement, le commandant de la FOIA et le représentant du Canada à Kandahar ainsi que le commandant afghan et le commandant pakistanais y participent. Ils discutent de questions qui intéressent la frontière et la façon dont ils pourraient améliorer la situation. Puis, chacun retourne au sein de son organisation et essaie de mettre en place une partie des ententes qu'ils ont conclues.

Normalement, nous ne communiquons pas ces ententes à l'extérieur de ce groupe, parce qu'il s'agit vraiment de quelque chose de local. Cela se passe vraiment à ce niveau très élémentaire, mais les rencontres ont quand même un effet, parce qu'au moins, nous pouvons discuter des problèmes à la frontière avec les commandants pakistanais et afghans.

Mme Cheryl Gallant: Et les forces militaires dont les zones d'opérations sont adjacentes à l'Iran, est-ce qu'elles ont le même genre de problèmes découlant d'une insurrection?

Bgén G. Champagne: Je ne peux pas me prononcer là-dessus.

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

Les Américains se sont engagés à envoyer 17 000 soldats de plus. Nous savons que si la soudaine augmentation des effectifs a porté fruit en Iraq, c'est en partie parce qu'elle coïncidait avec des changements importants dans la situation politique, c'est-à-dire l'entrée en scène de leurs conseils.

Selon vous, quel genre d'opérations les Américains devraient-ils mener en Afghanistan pour contribuer à modifier la situation en matière de sécurité et la dynamique sur le terrain?

Bgén G. Champagne: Premièrement, j'aimerais préciser que l'on a sans doute parlé d'augmentation soudaine des effectifs en Iraq, mais ce n'est pas ce que les Américains envisagent en Afghanistan. Il ne s'agit pas d'une intervention massive mais brève en Afghanistan. Les Américains viennent aider en très grand nombre, et ils savent qu'ils seront là-bas pendant longtemps. C'est un peu différent de ce qui s'est passé en Iraq, où il y a eu un relèvement des effectifs afin d'atteindre un certain objectif.

[Français]

Le président: Il vous reste 15 secondes, monsieur Champagne.

[Traduction]

Bgén G. Champagne: Merci, monsieur.

Pour ce qui est de leurs intentions, précisément, ils ne les ont pas encore précisées. Le commandant du CENTCOM, qui est chargé de ce théâtre d'opérations, n'a pas terminé son évaluation. Lorsqu'il l'aura terminée, il la transmettra évidemment à sa propre chaîne de commandement. Lorsque l'ordre aura été donné, nous saurons mieux où nous en sommes.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Champagne, pour cette présentation.

[Traduction]

Si tous les membres sont d'accord, nous allons interrompre la séance pendant cinq minutes, puis nous poursuivrons à huis clos pour traiter des affaires du comité.

Merci.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.